



Remboursement insuffisant suite aux catastrophes naturelles

Par **afaria**, le **27/01/2009** à **13:54**

Bonjour,
Victime des catastrophes naturelles du 02-11-2008, ayant été inondée sous 1,80m d'eau, perdu 3 voitures et 5 camions d'affaires, l'une des voitures 1 307 cc SPORT PACK HDI, 7500 km, 1 an, assurée tous risques sans franchise, valeur majorée. je l'ai acquise HT par statut de diplomate, je dois maintenant que le véhicule est détruit, rendre la valeur des taxes aux douanes, ce qui est systématique si l'on s'en sépare. L'assurance, malgré la valeur majorée, me l'a remboursée donc en HT (taxes que je dois rendre aux douanes), et a encore déduit 56 €uros des plaques qui m'avaient été offertes.
L'assurance a-t-elle le droit de me rembourser en HT, et déduire encore des choses ? malgré la valeur majorée, déduire toutes les remises, etc... Ne doivent ils pas rembourser la valeur réelle du véhicule ?
Merci de votre aide,
Dans l'attente de votre aimable réponse, veuillez agréer, l'expression de mes sincères salutations.
Adélaïde De Faria